

Image not found or type unknown



Résidant français travaillant en Belgique

Par **Pat59**, le **01/04/2015** à **14:02**

Bonjour

Ma fille de 23 ans (jusqu'alors rattachée à mon foyer fiscal) est toujours officiellement domiciliée chez moi (LILLE). Elle a trouvé un CDD de 10 mois à Bruxelles mais revient chaque jour à Lille.

A quelles conditions ses revenus belges pourront être déclarés et imposés en France?

Merci de votre collaboration